

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

L'an deux-mille vingt-six, le 11 mars à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CARSAC-AILLAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BONNEFON, Maire.

Présents : BENBRAHIM Youcef, BONNEFON Patrick, CAMBIER Andrée, COUSIN Bernard, DÉJEAN Dominique, DEZON Alain, GABRIEL Magalie, JARDEL Fabienne, LACOMBE Laurent, LAZZARINI Sophie, LESUEUR Régine, TRAVERSE Jean-Pierre, TRÉFEIL Monique, TREILLE Patrick

Absents : BOLLIER Blandine, LABATUT Jean-Paul, SOULAT Marion, VILLACASTIN Anne-Marie

LESUEUR Régine a été désignée secrétaire de séance

Date de convocation : 27/02/2026

Adoption du CR de la séance du 22.01.2026 : Le Maire rappelle les points abordés lors de la dernière séance.

Pas de remarques sur le compte-rendu qui est adopté à l'unanimité.

Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 et Affectation des résultats 2025

Sous la Présidence de Patrick TREILLE et hors de la présence du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les CFU 2025 des budgets annexes transport scolaire, logements et assainissement ainsi que du budget principal communal. Ensuite, sous la Présidence du Maire, il a été procédé à l'affectation des résultats 2025 comme indiqué ci-dessous :

Budget Transport scolaire					
	Mandats	Titres	Résultat net 2025	Résultat cumulé 2024	Résultat global cumulé 2025
Section de fonctionnement	-30 099,37 €	29 236,82 €	-862,55 €	5 936,06 €	5 073,51 €
Section d'investissement	- €	6 884,00 €	6 884,00 €	66 292,33 €	73 176,33 €
					78 249,84 €
Affectation des résultats :	001 Excédent Investissement		73 176,33 €		
	002 Excédent Fonctionnement		5 073,51 €		

Budget Logements					
	Mandats	Titres	Résultat net 2025	Résultat cumulé 2024	Résultat global cumulé 2025
Section de fonctionnement	-35 041,06 €	73 591,24 €	38 550,18 €	- €	38 550,18 €
Section d'investissement	-40 648,55 €	28 155,48 €	-12 493,07 €	-139 469,49 €	-151 962,56 €
					-113 412,38 €
Affectation des résultats :	1068 Recette Investissement		38 550,18 €		

Budget Assainissement					
	Mandats	Titres	Résultat net 2025	Résultat cumulé 2024	Résultat global cumulé 2025
Section de fonctionnement	-56 076,65 €	84 070,25 €	27 993,60 €	46 764,85 €	74 758,45 €
Section d'investissement	-29 253,36 €	25 512,80 €	-3 740,56 €	16 403,38 €	12 662,82 €
					87 421,27 €
Affectation des résultats :	Besoin de financement des restes à réaliser 2025		29 500,00 €		
	001 Excédent Investissement		12 662,82 €		
	1068 Recette Investissement		16 837,18 €		
	002 Excédent Fonctionnement		57 921,27 €		

Budget Communal					
	Mandats	Titres	Résultat net 2025	Résultat cumulé 2024	Résultat global cumulé 2025
Section de fonctionnement	-1 421 902,42 €	1 553 420,32 €	131 517,90 €	320 453,42 €	451 971,32 €
Section d'investissement	-607 166,18 €	247 032,14 €	-360 134,04 €	93 352,01 €	-266 782,03 €
					185 189,29 €
Affectation des résultats :	Besoin de financement des restes à réaliser 2025		4 600,00 €		
	1068 Recette Investissement		271 382,03 €		
	002 Excédent Fonctionnement		180 589,29 €		

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes pour la réalisation des études diagnostiques des systèmes d'assainissement collectif

Il est présenté un projet d'avenant n°1 à la convention initiale visant à modifier l'article 12 relatif aux dispositions financières, afin de transférer la prise en charge des phases 4 et 5 aux communes ; en effet, comme les communes gardent la compétence assainissement collectif au 01.01.2026, les phases 4 et 5 de l'étude deviennent à la charge exclusive des communes concernées. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention et autorise la Maire à signer ledit avenant.

SDE 24 : Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – Éclairage public des ZAE

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux au SDE 24.

Participation à un séjour scolaire des élèves domiciliés sur la commune

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide financière de 50 € à une élève du Lycée Joséphine Baker pour un séjour à Paris qui a eu lieu du 15 au 19 décembre 2025.

Comptes-rendus des commissions et Questions diverses :

- Conseil École 10.03.2026 : Fabienne JARDEL fait le point sur les sujets abordés : effectif de 126 élèves, prévisions de 130 élèves pour la rentrée 2026 ; réalisation d'un diagnostic sécurité avec un projet unifié pour la rentrée 2026 ; projet pédagogique, intervention de la médiathèque en classe, petits champions de la lecture, salon du livre, projet chant, sorties piscine à Souillac pour 2 classes en même temps avec un grand bus financé par l'Association des Parents d'Élèves (APE) pour un montant de 1 300 € ; projets sorties vélo et randonnée ; kermesse de fin d'année avec soirée festive assurée par l'APE.

- Réunions diverses : Monique TRÉFEIL fait le point sur les sujets abordés lors du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Saint Rome et qui seront abordés lors du Conseil d'Administration (CA) le lendemain ; vote des CFU 2025 à la Communauté de Communes du Pays de Fénélon Jeudi 12 mars à 18h30 à Nadaillac.

Prochaine séance le Samedi 21 mars à 10h30 pour l'installation du nouveau Conseil Municipal.

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance
Régine LESUEUR



Le Maire,
Patrick BONNEFON

